

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :

le mardi 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes précises.

A Servoz, le 11 décembre 2025.



Monsieur le Maire,


Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- Etat civil
- Urbanisme – Foncier :
 - ♦ Autorisations d'urbanisme
- Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal
- Affaires administratives :
 - ♦ Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets - exercice 2024
- Affaires financières :
 - ♦ Autorisation pour l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 pour le Budget Général
 - ♦ Décision Modificative numéro 3 pour le budget général
 - ♦ Remboursement de frais avancés par le Troisième Adjoint
 - ♦ Approbation des modalités de facturation pour le remboursement de charges de chauffage pour les occupants de la mairie pour l'année 2025
 - ♦ Instauration de tarifs de location pour la salle de réunion de l'Europe
- Marchés publics :
 - ♦ Projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de l'école – lancement d'une consultation pour les tests de perméabilité
- Ressources humaines :
 - ♦ Adhésion à la convention de participation « santé » proposée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie et détermination du montant de la participation financière de l'employeur
- Questions et informations diverses